

## Vol de pièces de collections

Par alwena, le 14/01/2014 à 16:38

bonjour

que risque t-on quand on a volé des pièces de collections ? la personne a porté plainte contre moi hors que nous étions plusieurs personnes à intervenir [fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par moisse, le 14/01/2014 à 18:08

Bonjour,

C'est simple, il y a toujours solidarité dans les dommages et intérêts aux victimes On s'adresse donc à celui qui parait le plus solvable, on le tond pour la totalité, et il se débrouille pour la part qui incombe aux complices.